

La commune à la recherche d'un médecin depuis plusieurs mois

Le maire de la commune, Patrick Massot, recherche un médecin depuis plusieurs mois pour son village et toute la vallée.

En effet, depuis le mois de mai, date du départ du docteur Emanuely, la Maison de la santé est dépourvue de médecin généraliste. Certes, le Dr Moron est arrivé, mais elle exerce à temps partiel et le label de l'établissement exige deux praticiens. Un second, pressenti avec l'Ordre des médecins, devait arriver de Nice au mois de juin mais il n'en a rien été. « On s'est fait promener pendant trois mois », s'exclame Patrick Massot, en introduction.

D'où cette réunion hier après-midi, avec les représentantes de l'ARS, Anne Hubert, directrice pour le département, et Chrystelle Armandi pour la CPAM. À la tribune, étaient également présents Jean-Yves Roux, sénateur, et Jean-Jacques Lachamp, président de la communauté de communes. Médecins et pharmaciens, responsables et personnels de santé de la Marpa, ainsi que Karima Gully, conseillère municipale de Sisteron déléguée à la santé, les maires de Clamensane, Bayons, Le Caire, Melve, le conseil municipal de La Motte-du-Caire étaient également présents.



À gauche de Patrick Massot, maire de La Motte-du-Caire, Anne Hubert, directrice de l'ARS pour les Alpes-de-Haute-Provence et Chrystelle Armandi de la Caisse primaire d'assurance maladie.

Le département est dans une situation critique

Car Patrick Massot tirait le signal d'alarme, avant de fixer deux objectifs en forme d'injonctions : « Il s'agit de trouver une solution d'urgence. La Marpa, la pharmacie sont en danger. Si l'on n'a pas de médecin, c'est la mort d'un canton ». La représentante de l'ARS, tout en partageant ce constat, rappelait la liberté d'installation et

d'exercice des médecins. « La contrainte n'existe pas mais les dispositifs d'incitation mis en place par le ministère sont là. Et les tarifs d'astreinte la nuit ont été exceptionnellement maintenus pour La Motte ».

Les questions aussi bien que les propositions venaient de la salle. Passer par les annonces du Bon coin, démarcher les jeunes internes des facultés de Marseille ou Nice...

« Les motivations des médecins ne sont pas que financières »

En synthèse, Patrick Massot retenait toutes les idées, en commençant par une convention qui pourrait être passée avec les médecins de Sisteron, la programmation de rencontres avec les hospitaliers de Gap et les internes des deux métropoles régionales sous l'égide de l'ARS et de l'Ordre des

médecins, le montage d'un partenariat hôpital de Sisteron-Maison de la santé.

Si une permanence pour les personnes âgées de la Marpa peut être très vite mise en place grâce à un médecin sisteronais, il est néanmoins à craindre qu'une solution même d'urgence pour la Maison de la santé ne voie pas le jour avant la fin de l'année.